

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 23 juin 2016

n° 27

page 1/3

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (26) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, MM. MELQUIOND, MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. DUMAS, Mme PETIT, M. BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, GUERIN, Mme MERY, M. GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme BRARD.

POUVOIRS (11) :

Mme RABUSSIER mandant a pour mandataire M. MEUNIER
M. MAUDUIT mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. BAUDIN, mandant a pour mandataire M. PREHER
Mme FARINEAU mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. DUMAS
M. BEAUDEUX mandant a pour mandataire M. MIS
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme LEBORGNE mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme METAIS mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSES (2) : M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN

Nelly CASSAN-FAUX a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT

OBJET : PROJET NUMERIQUE EDUCATIF – Expérimentation groupe scolaire Herriot / Souché : sollicitation de financement dans le cadre de l'appel à projet du ministère de l'Education Nationale

Depuis bientôt dix ans, la commune de Châtellerault développe des équipements numériques innovants au service des apprentissages des élèves, au sein des écoles maternelles et élémentaires publiques de son territoire.

C'est ainsi que les écoles élémentaires ont toutes été dotées de classes mobiles constituées d'ordinateurs PC portables, de moyens de vidéoprojection, impression, et connexion à internet. Progressivement, certaines classes ont été équipées de tableaux numériques interactifs sur les niveaux Grande Section, CP et CE1.

Bien au-delà de la recherche originelle d'une réussite des élèves au B2I (brevet d'initiation à l'informatique), le numérique éducatif est devenu un véritable enjeu de réussite éducative, de lutte contre les inégalités et contre l'échec scolaire. Les besoins, pratiques et ressources ont fortement évolué ces dernières années, ainsi que les outils numériques à disposition, eux mêmes vecteurs d'innovation pédagogique. La commune a donc réfléchi en lien étroit avec l'Éducation Nationale à l'élaboration d'un nouveau Projet Numérique Éducatif au service des utilisateurs enseignants, des enfants et des parents, avec pour finalité de favoriser la réussite de tous les élèves. Dans un contexte financier contraint, la commune souhaite vérifier la pertinence de son projet en développant une expérimentation pour un groupe scolaire constitué des écoles élémentaire Herriot et maternelle Souché au cœur de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville à Châteauneuf, et récemment raccordées à la fibre optique.

Ce projet s'articule autour de 4 axes :

- mettre l'accent sur les apprentissages fondamentaux avec le numérique au cycle 1 : "de l'usage des tablettes en maternelle"
- favoriser l'interdisciplinarité pour donner du sens aux apprentissages aux cycles 2 et 3 : "des outils numériques favorisant différenciation, apports du collectif, mutualisation des activités et stimulation de l'engagement personnel de l'élève"
- communiquer, collaborer pour mieux apprendre à l'école et hors l'école, et dialoguer avec les parents
- accéder aux ressources et communiquer grâce à une infrastructure performante.

Ainsi, du point de vue des investissements, ce projet se traduit par :

- des travaux d'infrastructures au service du fonctionnement de l'École
- l'acquisition d'équipements, outils de l'élève, comme de l'enseignant
- l'animation d'un groupe d'utilisateurs et référents numériques tant de la ville que de l'Education Nationale pour ajuster le volet opérationnel sur la durée du projet.

Les configurations retenues pour cette première expérimentation sont les suivantes :

- une classe mobile de 6 tablettes pour l'école maternelle France Souché
- une classe mobile de 12 tablettes pour l'école élémentaire Edouard Herriot
- l'installation d'un tableau interactif fixe dans les deux classes de GS et dans les six classes de cycle 2 (CP-CE1 et CE2) comme outil de l'enseignant permettant de s'appuyer sur le travail individuel de l'élève réalisé sur sa tablette, pour aller vers le collectif et enseigner à l'ensemble du groupe.

En parallèle, avec l'appui des enseignants au sein des classes, en collaboration avec les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur, des interventions sont organisées dans les classes de CM2 pour poser les bases d'une citoyenneté numérique afin de préparer les enfants à maîtriser de manière responsable et éclairée les nouveaux modes de communication en usage dans la société. Une première sensibilisation a eu lieu en 2016 pour une classe de CM2 de l'école Herriot, et sera élargie en 2016-2017 à d'autres classes, avec un événement fort lors du "Safer Internet Day".

Ce projet s'inscrivant pleinement dans le Plan Numérique souhaité par l'État, il convient de solliciter un financement au titre de l'appel à projet 2016 du ministère de l'Éducation Nationale "collèges numériques et innovation pédagogique" qui permet, suivant le principe de liaison CM2-6ème, aux écoles des réseaux de collèges bénéficiaires du département, d'être également éligibles à une aide financière de 4000 euros par classe mobile pour une dépense de la ville estimée à 37 000 €.

Le collège Jean Macé pour Châtellerault étant concerné par ce dispositif, les écoles élémentaires rattachées à son réseau peuvent prétendre à ce financement. La commune souhaite donc présenter le projet d'acquisition d'une classe mobile à Herriot.

* * * * *

VU l'article L. 212-4 du Code de l'Éducation ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de développer un nouveau Projet Numérique Éducatif à destination des écoles publiques de la commune conformément au Projet Éducatif Local visant à favoriser la réussite éducative de tous les élèves ;

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT**Délibération du conseil municipal**

du 23 juin 2016

n° 27

page 3/3

CONSIDERANT les effets positifs avérés des outils numériques utilisés à des fins pédagogiques au sein de la classe, sur la réduction des inégalités des chances, l'intégration des apprentissages et la communication avec les parents ;

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement de ce projet comme suit :

Dépenses		Recettes	
Acquisition d'une classe mobile tablettes pour l'école maternelle Souché (logiciel serveur, mallette, 6 tablettes, borne wifi mobile, logiciel de gestion, sécurité et supervision) :	5 750 € TTC	Subvention État : 50% du coût HT de la classe mobile tablettes de l'école Herriot plafonné à	4 000 €
Acquisition de deux VPI (Vidéo projecteurs interactifs) pour les classes de GS :	6 000 € TTC		
Acquisition d'une classe mobile de 12 tablettes pour l'école élémentaire Herriot (logiciel serveur, logiciel de gestion, sécurité et supervision) :	dépenses éligibles au financement éducation nationale 13 750 € TTC	Fonds propres :	33 000 €
Acquisition de VPI (Vidéo projecteurs interactifs) pour les 6 classes de cycle 2 :	11 500 € TTC		
Total dépenses :	37 000 € TTC	Total recettes :	37 000 €

- de solliciter le financement au titre de l'appel à projet du ministère de l'Éducation Nationale dans le cadre du plan numérique 2016, pour les classes mobiles et ressources pédagogiques associées ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant à signer toute pièce ou document se rapportant à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 30/06/16

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER



Acquitté en PREFECTURE le 29/06/2016